

Partage de REX thématique plomb

CERN - 22/01

REX EDF Problématique Plomb



Sommaire

- 1. L'émergence du sujet
- 2. La gestion au cas par cas
- 3. Et maintenant, gérer le risque plomb



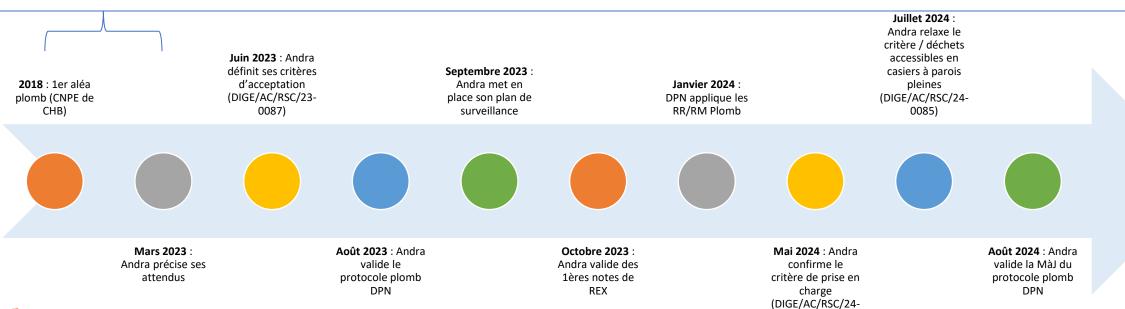


1. L'émergence du sujet - EDF

Depuis 2018, différents cas isolés de présence de poussière de plomb sur les sites EDF : CNPE de BUG, CHB, DAM et Structures en Déconstruction de BCOT, SLA.

- → Les modes de gestion ont varié d'un site à l'autre :
 - modalités de prise en charge définies au cas par cas par l'Andra, pas forcément homogènes
 - pas de prise en compte initiale du risque plomb dans l'analyse de risque Andra (Cires et CSA)
 - mais des mesures à réception à l'Andra sur les colis → poussière de plomb identifiée sur des colis en provenance de sites n'étant pas sous vigilance plomb (ex : BCOT, SAL, SLA)

0052)





2.1 La gestion au cas par cas – DP2D : exemple de SLA

1. Historique sur le site de Saint-Laurent

Apparition de la problématique en avril 2021, lors d'un super-contrôle réalisé à l'Andra sur un colis SLA:

- Contamination au plomb à 1100μg/m².
- Emission de la FNC SLA 2022 01 en décembre 2022.
- Un autre contrôle positif est associé à cette FNC en mars 2023.
 - → Blocage informatique des expéditions du site en mars 2023.
- Déblocage informatique en juin 2024 suite à l'envoi de la note de REX (contenu, difficultés).
- Solde de la FNC en décembre 2024.



2.1 La gestion au cas par cas – DP2D : exemple de SLA

2. Actions mises en place sur site après détection

Dès réception de l'information sur la détection de poussière de plomb (décembre 2022) :

- ouverture d'un constat d'en l'outil interne dédié.
- causeries effectuées aux titulaires pour rappeler l'importance de la propreté ménagère du site.
- lancement d'investigation dans tous les lieux de conditionnement de déchets pour déterminer l'origine de la contamination, auprès des fournisseurs d'emballages et du gestionnaire de la flotte de conteneurs.
- Cartographie complète de l'installation.
- Identification de 3 sources
 - → Activités de déconstruction en cours sur des équipements contenant du plomb ;
 - → Activités de déconstruction passées sur des équipements contenant du plomb ;
 - → L'état dégradé des peintures contenant du plomb de certains locaux.
- Mise en place d'un plan d'action détaillé pour assurer le respect des seuils de pollution. Entre autres :
 - Suivi de l'exposition des intervenants
 - Acquisition d'un appareil de mesure portatif
 - Nettoyage des locaux et adoption de moyens évitant la dissémination (tapis piégants, surbottes, nettoyage du casque...)
 - Nettoyage systématique des colis finis à la lingette humide et sèche
 - Respect du protocole plomb depuis sa validation au **14/02/2024** jusqu'à validation de la note de REx le 26 juin 2024 et sorti du statut "Vigilance Plomb"



2.1 La gestion au cas par cas – DP2D : exemple de SLA

- 3. <u>Dispositions de veille mises en œuvre sur site après sortie du statut « Vigilance Plomb »</u>
- Maintien du nettoyage systématique des colis en sortie de ZppDN (intégré au processus déchet). Traçabilité suivie dans le PV de sortie de ZppDN. Rappel régulier auprès des titulaires producteurs de déchets.
- Contrôles réguliers des colis à l'analyseur plomb portatif maintenus, aux fréquences mentionnées dans le protocole.
- Contrôles de cohérences réalisés au moins annuellement par un organisme externe.

4. Autres points d'intérêts

Le site de SLA étant le premier site concerné à la DP2D et le plus gros producteur parmi les 2 sites, les spécificités du protocole DP2D (par rapport au protocole DPN validé ultérieurement) ont principalement été établies grâce à leur REX.



2.2 La gestion au cas par cas – DPN : exemple du CNPE de Dampierre



Historique

01/03/2019: identification par le site de la présence de plaques de plomb nues dans le local RGV95 (local dédié à l'entreposage de matériels [dont matériels à rebuter] + colis TFA et CTO) ⇒ par principe de précaution, le **local est condamné d'accès** et des **mesures de contamination surfacique au plomb** sont réalisées

Juin 2019 : réunions avec l'Andra pour présenter l'état des lieux :

- Les niveaux de contamination surfacique
- L'inventaire des colis ayant transité par le local incriminé (évacués + encore entreposés)

Août 2019 : dispositions de prise en charge par l'Andra établies

En parallèle et en interne Dampierre : ouverture d'un **GRP pollution plomb au BAC** ⇒ **②** identifier les origines de la poussière de plomb au BAC

Principales origines

Source externe

- Déchets nucléaires issus de ZppDN
- Plomb brut accessible (billes, château, briques, plaques)
- Déchets induits en sac déchets issus des chantiers générant de la poussière de plomb

Source interne

 Activités avec émissions de poussière (découpe) – règles d'hygiène – propreté de chantier – pratique quotidienne des intervenants

Sources secondaires

Source interne

- Peinture au plomb des différentes structures du BAC (IPN, ponts, conteneurs, coques spécifiques)
- Source interne
- Poussières de plomb dans les gaines de ventilation et dans les aérothermes du BAC

Sources tertiaires

- Source externe
- Réception de matériels pollués





Pour anticiper et sécuriser la gestion des déchets plomb :

- SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES:
 - Décliner les RR et RM Plomb au travers d'une note de gestion du risque Plomb locale :
 - CELLULE REPERAGE AMIANTE PLOMB DU SITE :
 - Fiabiliser le repérage plomb avant travaux sur site → SENSIBILISER les métiers sur le requis de la demande de repérage/ AdREx /
 - Définir les chantiers à risques Plomb
 - > SERVICE LOGISTIQUE DECHETS:
 - Assurer un conditionnement conforme des déchets plomb issus de ZppDn et les conventionnels

Ces actions permettent de donner un socle de travail et de définir une stratégie pluriannuelle de gestion des locaux à risque de pollution au plomb.





SENSIBILISATION METIERS: Repérage plomb avant travaux et AdR chantier



Formulaire de demande de diagnostic matériaux dangereux

eDF	DEMANDES DE DIAGNOSTIC MATERIAUX DANGEREUX ET DE TRANSMISSION DE RAPPORTS DE REPERAGES EXISTANTS					Date de création : 03/07/2023	
CNPE Dampierre	A ADRESSER A : DAMP-SPR-AMIANTE					Indice : 2	
DEMANDE OBLIGATOIRE DE REPERAGES AMIANTE / PLOMB / FCR AVANT TOUS TRAVAUX DESTRUCTIFS, INTRUISIFS OU DEGRADANT L'EQUIPEMENT OU LE MATERIAUX Exemples: - Amiante → peinture, enduit, joint, tresse, colle, calorifugeage, fibrociment, dalles, plaquettes de frein - Plomb → peinture, canalisation. - FCR → mecatiss, calorifugeage, bourre.							
TRANCHE	N° OU LIBELLE AFFAIRE	BATIMENT / n° du local	REFERENCE EQUIPEMENT RF / MATERIAUX	SURFACE / EMPLACEMENT : VOILE/PLAFOND/SOL/REHAUSSE CHEMIN DE CABLES/SUPPORT	AMIA	RISQUE: AMIANTE / PLOMB FCR / HAP	
PRESENTATION DE L'ACTIVITE (préciser s'il s'agit d'un perçage, ponçage, découpe, dépose, autre) - Description des travaux à réaliser:							
- S'agit-il de poussières potentiellement contaminée au plomb : □ OUI □ NON							







Demande Managériale n°05 : « Surfaces / locaux contaminés aux poussières de plomb »

Pour les CNPE et l'UTO :

Les unités s'appuient sur les résultats de mesures environnementales de la concentration en plomb dans l'atmosphère pour statuer sur la pollution de surfaces / locaux contaminés aux poussières de plomb.

DEMANDE RÉSOLUE EN 2022 MESURES ENVIRONNEMENTALES D'AIR ET SUR PORTEUR RÉALISÉES

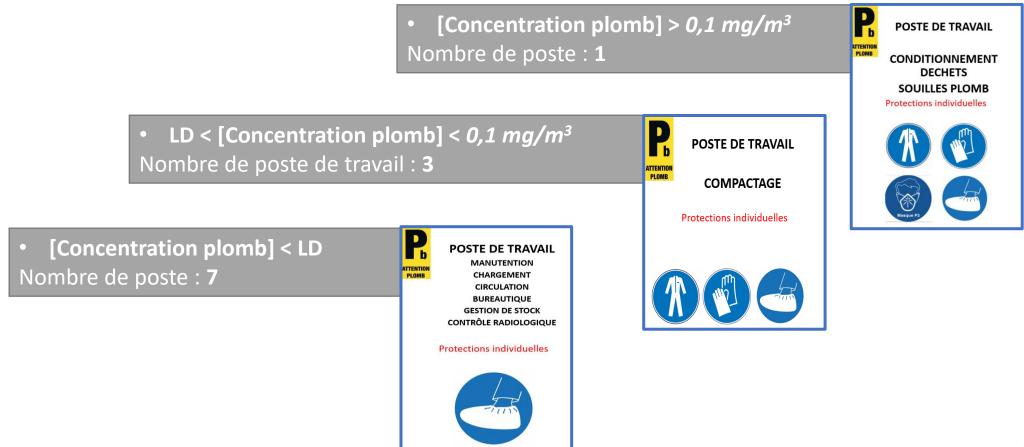
- AU BAC + SUR PORTEUR AU BAC
- EN SALLE DES MACHINES,
- CROIX DU BAN,
- BK
- PLANCHERS FILTRES
- SUR PORTEUR DANS LE BAN





RESULTATS AU BATIMENT DE CONDITIONNEMENT DES DECHETS

Réalisation de VLEP sur chaque poste de travail



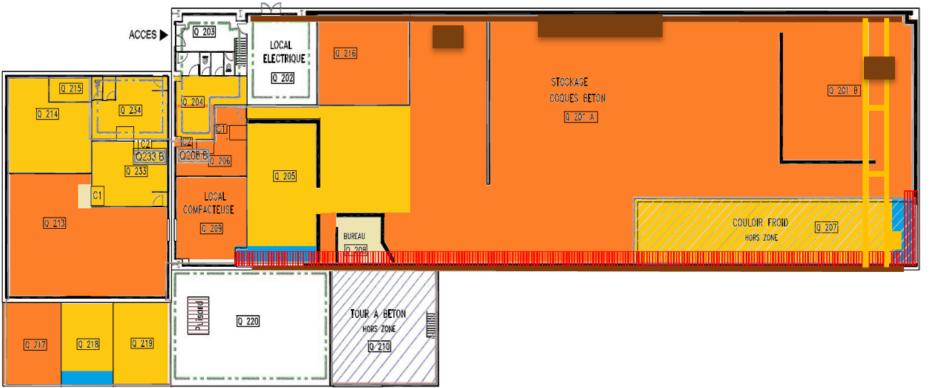


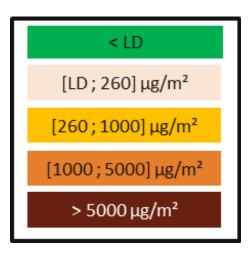


Cartographie surfacique initiale par zone de travail











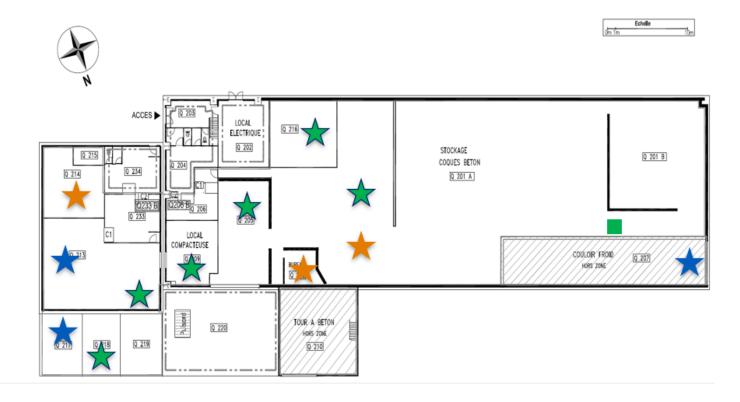




Fréquentiel de nettoyage spécifique plomb

(Réalisation d'un protocole visant à définir un fréquentiel de nettoyage adapté suivant la re-pollution des zones)

- Journalier **
- > Hebdomadaire *
- ➤ Mensuel ★
- ➤ Systématique





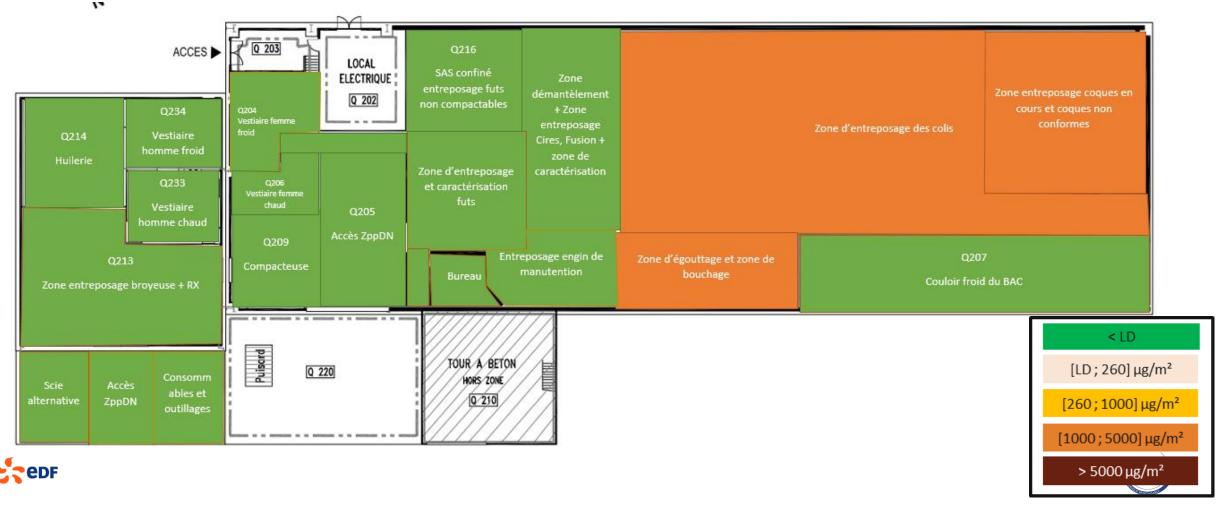




Cartographie du BAC à T0 + 4 mois

Méthode de nettoyage :

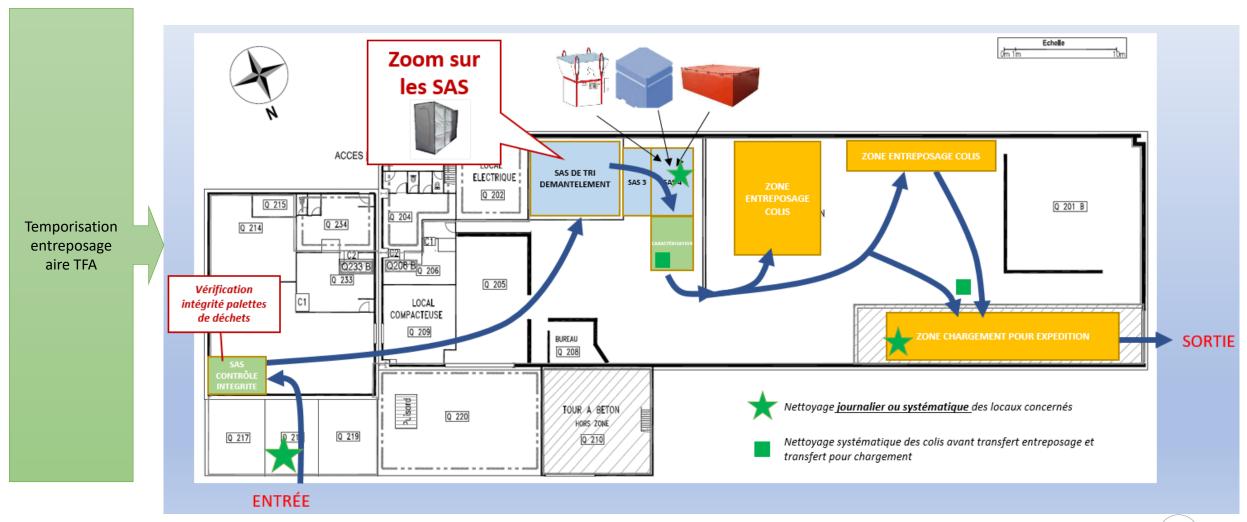
Aspiration THE + nettoyage à l'humide (alcatom ou décontanet)





NR

SUPPRIMER ET LIMITER LE RISQUE : Mise en place ciblée d'EPI et EPC







Conditionner un déchet « plomb »

Sont concernés:

- Tous les déchets issus d'un chantier avec présence de plomb (détection positive)
 - **Déchets bruts** : tuyauteries peintes, tuyauteries ayant véhiculées de l'eau, gravats avec revêtement et poussières du chantier
 - Déchets induits : consommables utilisés durant le chantier (SAS, filtres déprimogènes, EPI, chiffonnettes...)







Etiquetage des déchets plomb en ZppDN

Déchets en sac :

Emballage fermé non détérioré



LE DÉCHET DOIT ÊTRE TOTALEMENT CONFINÉ DURANT SON TRANSPORT ET SON ENTREPOSAGE

RÉCUPÉRATION DES ÉTIQUETTES → VOIR LE TECH. DÉCHETS DE LA CROIX DU BAN

Déchets hors sac :

Doublement filmé sur palette





Pour conclure



Phase émergence

- Nettoyage
- surveillance

Phase maintien en propreté

- Prévention : application des RR/RM Plomb, étiquetage
- Communication
- → impact budgétaire important

Il faut apprendre à vivre avec le plomb!





